



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/51/L.24/Rev.1/Add.1
5 décembre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante et unième session
Point 21 b) de l'ordre du jour

RENFORCEMENT DE LA COORDINATION DE L'AIDE HUMANITAIRE ET DES SECOURS
EN CAS DE CATASTROPHE FOURNIS PAR L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES,
Y COMPRIS L'ASSISTANCE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE : ASSISTANCE ÉCONOMIQUE
SPÉCIALE À CERTAINS PAYS OU RÉGIONS

Cameroun : projet de résolution révisé

Assistance pour le relèvement et la reconstruction du Libéria

Additif

Ajouter le Pakistan à la liste des auteurs du projet de résolution.
